L'ABEILLE DE LA N. ORLEANS

Journal, fondé en 1827, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

MARDI MATIN, 14 NOVEMBRE.

Fabrique de Glaces de la Louisiane,
19 octobre 1865.

A LES actionnaires sont convoqués en assemblée générale, pour le 20 novembre courant, à 10 heures A. M., au bureau de la Compagnie, rue Bienville, pour élire un bureau de direction pour l'année prochaine, et pour toute autre affaire qui pourra être soumise à l'assemblée. Par ordre du président,
J. C. MORGAN, Secrétaire.
oct 19 1m

Fabrique de Glaces de la Louisiane,
19 octobre 1865.

AVIS est donné aux actionnaires de la Fabrique de Glaces de la Louisiane, que le dividende de $100, ou cinq pour cent, sur le capital versé, a été déclaré payable à partir de ce jour, au bureau de la Compagnie, rue Bienville, entre les rues Royale et Bourbon.
J. C. MORGAN, Secrétaire.
oct 19 1m

BENJAMIN LABARRE & CO.

On trouvera des livres de souscriptions et des circulaires au bureau de
MM. A. Roudanez & Co., rue St Louis, Nos 16 et 18,
A la cie d'assurance de la Nlle Orléanaise, rue du Carondelet, No 115,
et chez
Les bureaux de MM. Pyke, Lapeyre & Gros—rue du Camp
" M. Alexander, rue Royale, entre Conti et Bienville,
" M. Cook, W. Wood, vice-Président de la Cie,
" W. Vaught, rue Bienville, No 21,
" M. Cody, rue Bienville, No 21,
" M. Palmer, agent de la Cie d'Assurance
de Manchester, au coin des rues Carondelet et Champs Elysées.

18 oct—1m

VENTES JUDICIAIRES

La veuve VALMON BACAR susdénommée, testamentairement, vs. ce CHARLES EDWARD HAMMOND.

SIXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans.—No. 11,494—En vertu d'un ordre de vente à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI dix-huit novembre, 1865, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit, savoir:

Un terrain situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlot borné par les rues des Magnolias, Coliseum, des Orangers et Richard, désigné par le numéro 7 sur le plan dressé le 24 février 1858, par E. Surgi et A. Perrier, séparément exhibé à tous ceux qui pourront avoir intérêt à le connaître, ensemble tous les bâtiments et améliorations qui y sont construits, mesurant soixante pieds de front sur la rue des Magnolias, sur une profondeur de cent vingt-un pieds sept pouces et quatre lignes, le tout suivant figure parcellaire, mesure anglaise.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, tous les droits, privilèges, servitudes et avantages y attachés et y appartenant.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication, en billets du Trésor des Etats-Unis.
CHARLES BIENVENU,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.
oct 17, 20—nov 6, 11, 13

La dame A. M. Conrey vs Edouard A. Palfrey

TROISIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans.—No 20,031.—En vertu d'un writ de saisie-exécution à moi adressé par l'Honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI vingt-cinq de novembre 1865, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit, savoir:

Le Quadrat numéro trente-huit de la Nouvelle Division de cette ville, borné par les rues Prytania, Washington et Nayades, mesurant sur la rue Prytania deux cent soixante pieds de front, sur une profondeur d'environ cent soixante pieds, le tout suivant plan dressé par le feu J. Lelong, ingénieur civil, daté du 6 de janvier 1852 et déposé en l'étude de H. R. Cénac, et devant nota re public en cette ville.

Ledit Terrain mesure trente pieds de face à la rue Washington sur neuf vingt pieds de profondeur, suivant figure parallèle (mesure anglaise).

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, privilèges, servitudes et avantages y attachés et y appartenant.

Cette propriété appartient au défunt pour s'en être rendu adjudicataire à une vente publique, faite par le shérif de la paroisse d'Orléans, le 18 février 1858, en vertu d'un writ de saisie et vente à lui adressé par l'Honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire de Jeremiah Reilly vs. Marie N. Solis, veuve de François Nevers, No 11,479 du docket de ladite Cour, dont appert de l'acte de vente passé par ledit shérif, inscrite au greffe de la Cour susdite, au livre No. 87, f 174.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication, en billets du Trésor des Etats-Unis.
CHARLES BIENVENU,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.
oct 17, 20—nov 6, 11, 13

La dame A. M. Conrey vs Edouard A. Palfrey

TROISIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans.—No 20,031.—En vertu d'un writ de saisie-exécution à moi adressé par l'Honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI vingt-cinq de novembre 1865, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit, savoir:

Le Quadrat numéro trente-huit de la Nouvelle Division de cette ville, borné par les rues Prytania, Washington et Nayades, mesurant sur la rue Prytania deux cent soixante pieds de front, sur une profondeur d'environ cent soixante pieds, le tout suivant plan dressé par le feu J. Lelong, ingénieur civil, daté du 6 de janvier 1852 et déposé en l'étude de H. R. Cénac, et devant nota re public en cette ville.

Ledit Terrain mesure trente pieds de face à la rue Washington sur neuf vingt pieds de profondeur, suivant figure parallèle (mesure anglaise).

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, privilèges, servitudes et avantages y attachés et y appartenant.

Cette propriété appartient au défendeur en vertu de l'acquisition qu'il en a faite de la dame F. Conrey, Jr, suivant acte de transport par devant Jules Denis, notaire public, en cette ville, en date du 16 de mars 1861.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication, en billets du Trésor des Etats Unis.
CHARLES BIENVENU,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.
20oct—2, 11, 13 20oct

Joseph Lallaure, exécuteur testamentaire,
vs. William E. Strange.

DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle Orléans.—No 20,726.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le LUNDI, vingt-deux de novembre 1865, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit, savoir:

Un terrain situé au faubourg de l'Annonciation, vis-à-vis de la place de l'Annonciation, dans le Premier District de cette ville, et formant l'angle nord-est des rues des Perseurs et des Granges, mesurant, au susdit français, soixante pieds de front à la rue des Perseurs, sur trente vingt pieds de profondeur et face à la rue des Granges.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, consistant en une maison de residence bien et bon, couverte en bardeaux, bâtie à l'encoignure, ainsi que toutes les droits, privilèges, servitudes et avantages y attachés et y appartenant.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication, en billets du Trésor des Etats-Unis.
CHARLES BIENVENU, Shérif
15 nov, 22, 29 6 déc 13d de la paroisse d'Orléans.

Marianne Tremoulet veuve de Henry Joseph Dreo vs Mary Young Porter, veuve de Porter, in Porter, intitulé et addendées indépendante, et A. Dan. Gaillard.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans.—No 20,779.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI, dix-huit de novembre 1865, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit, savoir:

Deux terrains situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlot borné par le Cours du Témoin, les rues St. Joseph, Marengo et Carondelet—Les dits terrains sont désignés par les numéros QUATRE ET QUATRE BIS du plan dressé par E. Surgi, en février 1858, et déposé en l'étude de O. R. Strauss, ainsi exposés au cours, ainsi que les bâtisses et améliorations dessus élevées dont le No 4 bis est inoccupé, vingt pieds de front à la rue St. Joseph, vingt-cinq pieds de front à la rue Marengo, sur une profondeur de cent pieds entre ces deux rues. Le No 4 bis est borné au nord-ouest par une maison numérotée 4 sur la rue St. Joseph, et au sud-est par une maison numérotée 6 sur la rue Marengo. Le No 4 est borné au nord-ouest par le No 4 bis, et au sud-est par une maison numérotée 6 sur la rue Marengo. Le No 4 est borné au nord-ouest par le No 4 bis, et au sud-est par une maison numérotée 6 sur la rue Marengo.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication, en billets du Trésor des Etats-Unis.
CHARLES BIENVENU,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.
oct17, 20—nov6, 11, 13

Les Marque de la Louisiane, Wm T. Wynn
subrogé vs. C. Fellowes et als.

TROISIEME Cour de District de la Nouvelle Orléans.—No 19,830.—En vertu d'un writ de fieri facias contre Cornelius Fellowes, à moi adressé par l'Honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI vingt-cinq de novembre 1865, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit, savoir:

Le Goélette mexicaine "HERRIETTA GENTRY" de 24 tonneaux (mesure mexicaine), actuellement dans ce port, avec ses agrès, amarres et chaloupe, etc., telle qu'elle se trouve aujourd'hui dans les limites de cet arrondissement, pour être débarquée du Ferry du Bas District, vis-à-vis de la place Jackson.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication, en billets de Trésor des Etats Unis.
CHARLES BIENVENU,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.
17oct—26; 2 11 19oct

JOSE BENAVUFILLA vs la Goélette HENRIETTA GENTRY, &c., &c., &c., et les propriétaires, etc.

SIXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 17,826—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI vingt-cinq de novembre 1865, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit, savoir:

Le Goélette mexicaine "HERRIETTA GENTRY" de 24 tonneaux (mesure mexicaine), actuellement dans ce port, avec ses agrès, amarres et chaloupe, etc., telle qu'elle se trouve aujourd'hui dans les limites de cet arrondissement, pour être débarquée du Ferry du Bas District, vis-à-vis de la place Jackson.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication, en billets de Trésor des Etats Unis.
CHARLES BIENVENU,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.
17oct—26; 2 11 19oct

EMILE LE SEBE, vs. JEAN LAVAZE.

DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle Orléans.—No 17,026.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le LUNDI, vingt-deux de novembre 1865, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit, savoir:

Un terrain situé dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlot borné par les rues Casacalvo, Conti, Roman et Richard, désigné par le numéro 2 sur le plan dressé le 24 février 1858, par E. Surgi et A. Perrier, séparément exhibé à tous ceux qui pourront avoir intérêt à le connaître, ensemble tous les bâtiments et améliorations qui y sont construits, mesurant trente pieds de front sur la rue Casacalvo, sur une profondeur de cent vingt pieds, le tout suivant figure parallèle, mesure anglaise.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, tous les droits, privilèges, servitudes et avantages y attachés et y appartenant.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication, en billets du Trésor des Etats-Unis.
CHARLES BIENVENU,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.
Nov7—4, 11, 16, 27 nov

Succession de feu William Files, décédé.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle Orléans—No 35,494—En vertu d'un ordre de vente à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI, dix-huit de novembre 1865, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit, savoir:

UN CERTAIN TERRAIN situé au faubourg Franklin, dans le Troisième District de cette ville, désigné sous le numéro Deux cent quatre-vingt-deux, borné par les rues Urquhart, des Champs Elysées, Bellevue et Bagatelle, suivant plan et figure y annexés, dressés par Joseph Pilie, voyer. Ledit terrain mesure soixante pieds de front à la rue des Champs Elysées, sur cent six pieds de profondeur et face à la rue Urquhart, formant l'angle nord-est dite rues.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, privilèges, servitudes et avantages y attachés et y appartenant, lesdites bâtisses et amélioration ne consistant en une maison basse numérotée entre parenthèse et consignée au bordereau, avec galerie sur un des côtés et derrière, ayant trois chambres, dont deux sur rue avec foyer, trois chambres sur derrière, deux sur rue avec foyer, une cuisine, dépendances et bornes-fontaines au bout, le tout en bonne état de réparations, ainsi que deux chambres, l'une d'elles avec foyer, de vitelles et cuisine en bois dans la cour, puits, tinet d'aisance, &c.

Cette propriété appartient au défunt pour s'en être rendu adjudicataire à une vente publique, faite par le shérif de la paroisse d'Orléans, le 18 février 1858, en vertu d'un writ de saisie et vente à lui adressé par l'Honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire de Jeremiah Reilly vs. Marie N. Solis, veuve de François Nevers, No 11,479 du docket de ladite Cour, dont appert de l'acte de vente passé par ledit shérif, inscrite au greffe de la Cour susdite, au livre No. 87, f 174.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication, en billets du Trésor des Etats Unis.
CHARLES BIENVENU,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.
oct17, 20—nov6, 11, 13

La dame A. M. Conrey vs Edouard A. Palfrey

TROISIEME COUR de District de la Nouvelle Orléans—No 20,031.—En vertu d'un writ de saisie-exécution à moi adressé par l'Honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI vingt-cinq de novembre 1865, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit, savoir:

Le Quadrat numéro trente-huit de la Nouvelle Division de cette ville, borné par les rues Prytania, Washington et Nayades, mesurant sur la rue Prytania deux cent soixante pieds de front, sur une profondeur d'environ cent soixante pieds, le tout suivant plan dressé par le feu J. Lelong, ingénieur civil, daté du 6 de janvier 1852 et déposé en l'étude de H. R. Cénac, et devant nota re public en cette ville.

Ledit Terrain mesure trente pieds de face à la rue Washington sur neuf vingt pieds de profondeur, suivant figure parallèle (mesure anglaise).

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, privilèges, servitudes et avantages y attachés et y appartenant.

Cette propriété appartient au défendeur en vertu de l'acquisition qu'il en a faite de la dame F. Conrey, Jr, suivant acte de transport par devant Jules Denis, notaire public, en cette ville, en date du 16 de mars 1861.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication, en billets du Trésor des Etats Unis.
CHARLES BIENVENU,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.
20oct—2, 11, 13 20oct

Joseph Lallaure, exécuteur testamentaire,
vs. William E. Strange.

DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle Orléans.—No 20,726.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le LUNDI, vingt-deux de novembre 1865, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit, savoir:

Un terrain situé au faubourg de l'Annonciation, vis-à-vis de la place de l'Annonciation, dans le Premier District de cette ville, et formant l'angle nord-est des rues des Perseurs et des Granges, mesurant, au susdit français, soixante pieds de front à la rue des Perseurs, sur trente vingt pieds de profondeur et face à la rue des Granges.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, consistant en une maison de residence bien et bon, couverte en bardeaux, bâtie à l'encoignure, ainsi que toutes les droits, privilèges, servitudes et avantages y attachés et y appartenant.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication, en billets du Trésor des Etats-Unis.
CHARLES BIENVENU, Shérif
15 nov, 22, 29 6 déc 13d de la paroisse d'Orléans.

Succession de Charles F. Sauteyrac.

BY GABRIEL LEAUMONT, Auctioneer.

WILL be sold on SATURDAY, the 18th inst., at 12 o'clock M., at the Exchange, No. 61 Carondelet street, the following property belonging to the succession of Charles F. Sauteyrac, viz:

THREE LOTS OF GROUND, situated in the Fifth District of the City of New Orleans, designated by the numbers 1, 2 and 3 on a plan of subdivision of the property of Charles F. Sauteyrac, made by Pilie, Surveyor, dated 1st October, 1865, and deposited in the office of the Recorder of Mortgages for the Parish of Orleans.

Terms—Cash.

GABRIEL LEAUMONT, Auctioneer.
nov 11 td

Succession of Mrs. Mary Ann Hall, wife of William Files, deceased.

SECOND DISTRICT COURT OF NEW ORLEANS.—No. 35,494.—On motion of Messrs. Hyde & Goldthwaite, attorneys for the succession of Mrs. Mary Ann Hall, wife of William Files, deceased, it is ordered that a meeting of the creditors of said succession be held at the office of the undersigned, No. 61 Carondelet street, on SATURDAY, the 18th day of November, 1865, at 12 o'clock M., at which meeting the creditors will be required to show cause, if any they have, why the petition of the said attorneys for the sale of the property belonging to said succession should not be granted.

GABRIEL LEAUMONT, Auctioneer.
nov 11 td

Succession of Joseph Cooper—No. 37,241.

SECOND DISTRICT COURT OF NEW ORLEANS.—Whereas, Joseph Cooper has petitioned the Court for the appointment of Administrator to the succession of said deceased, and has prayed that the same be granted to Charles Cooper, as the nearest relative of said deceased, and that he be authorized to administer the said succession without bond, and that letters of Administration be issued to him accordingly:

It is ordered by the Court that all persons interested in the succession of said deceased be cited to appear in this Court on the 20th day of November, 1865, at 10 o'clock A. M., to show cause why the prayer of the said petitioner should not be granted.

By order of the Court.
A. J. VILLERE,
nov 11 td Deputy Clerk.

Succession of G. W. Parker—No. 34,987.

SECOND DISTRICT COURT OF NEW ORLEANS.—Whereas, Joseph P. Gossen has petitioned the Court for the appointment of Administrator to the succession of said deceased, and has prayed that the same be granted to Charles Cooper, as the nearest relative of said deceased, and that he be authorized to administer the said succession without bond, and that letters of Administration be issued to him accordingly:

It is ordered by the Court that all persons interested in the succession of said deceased be cited to appear in this Court on the 20th day of November, 1865, at 10 o'clock A. M., to show cause why the prayer of the said petitioner should not be granted.

By order of the Court.
A. J. VILLERE,
nov 11 td Deputy Clerk.

Succession of Mrs. Mary Ann Hall, wife of William Files, deceased.

SECOND DISTRICT COURT OF NEW ORLEANS.—No. 35,494.—On motion of Messrs. Hyde & Goldthwaite, attorneys for the succession of Mrs. Mary Ann Hall, wife of William Files, deceased, it is ordered that a meeting of the creditors of said succession be held at the office of the undersigned, No. 61 Carondelet street, on SATURDAY, the 18th day of November, 1865, at 12 o'clock M., at which meeting the creditors will be required to show cause, if any they have, why the petition of the said attorneys for the sale of the property belonging to said succession should not be granted.

GABRIEL LEAUMONT, Auctioneer.
nov 11 td

Succession of Charles F. Sauteyrac.

BY GABRIEL LEAUMONT.

WILL be sold on SATURDAY, the 18th inst., at 12 o'clock M., at the Exchange, No. 61 Carondelet street, the following property belonging to the succession of Charles F. Sauteyrac, viz:

THREE LOTS OF GROUND, situated in the Fifth District of the City of New Orleans, designated by the numbers 1, 2 and 3 on a plan of subdivision of the property of Charles F. Sauteyrac, made by Pilie, Surveyor, dated 1st October, 1865, and deposited in the office of the Recorder of Mortgages for the Parish of Orleans.

Terms—Cash.

GABRIEL LEAUMONT, Auctioneer.
nov 11 td

Succession of Mrs. Mary Ann Hall, wife of William Files, deceased.

SECOND DISTRICT COURT OF NEW ORLEANS.—No. 35,494.—On motion of Messrs. Hyde & Goldthwaite, attorneys for the succession of Mrs. Mary Ann Hall, wife of William Files, deceased, it is ordered that a meeting of the creditors of said succession be held at the office of the undersigned, No. 61 Carondelet street, on SATURDAY, the 18th day of November, 1865, at 12 o'clock M., at which meeting the creditors will be required to show cause, if any they have, why the petition of the said attorneys for the sale of the property belonging to said succession should not be granted.

GABRIEL LEAUMONT, Auctioneer.
nov 11 td

Succession of Joseph Cooper—No. 37,241.

SECOND DISTRICT COURT OF NEW ORLEANS.—Whereas, Joseph Cooper has petitioned the Court for the appointment of Administrator to the succession of said deceased, and has prayed that the same be granted to Charles Cooper, as the nearest relative of said deceased, and that he be authorized to administer the said succession without bond, and that letters of Administration be issued to him accordingly:

It is ordered by the Court that all persons interested in the succession of said deceased be cited to appear in this Court on the 20th day of November, 1865, at 10 o'clock A. M., to show cause why the prayer of the said petitioner should not be granted.

By order of the Court.
A. J. VILLERE,
nov 11 td Deputy Clerk.

Succession of G. W. Parker—No. 34,987.

SECOND DISTRICT COURT OF NEW ORLEANS.—Whereas, Joseph P. Gossen has petitioned the Court for the appointment of Administrator to the succession of said deceased, and has prayed that the same be granted to Charles Cooper, as the nearest relative of said deceased, and that he be authorized to administer the said succession without bond, and that letters of Administration be issued to him accordingly:

It is ordered by the Court that all persons interested in the succession of said deceased be cited to appear in this Court on the 20th day of November, 1865, at 10 o'clock A. M., to show cause why the prayer of the said petitioner should not be granted.

By order of the Court.
A. J. VILLERE,
nov 11 td Deputy Clerk.